

Sécurité à Maurepas : des moyens en hausse, des résultats en baisse.

Depuis dix ans, la délinquance progresse fortement à Maurepas. Les chiffres officiels du SSMSI et du Ministère de l'Intérieur parlent d'eux-mêmes : d'environ 700 faits en 2014, nous sommes passés à plus de 900 en 2024, soit +31 %. Le taux atteint aujourd'hui 45,17 crimes et délits pour 1 000 habitants, contre 34,4 pour 1 000 en 2016. M. le Maire a d'ailleurs reconnu lui même, dans un article de journal, avoir peur...

Dans le même temps, les effectifs de police municipale sont passés d'environ 4 agents à près d'une dizaine, et le budget dédié a plus que doublé. Les Maurepasiens financent donc un effort réel et légitime pour leur protection. Pourtant, les résultats ne suivent pas. Il serait injuste d'accabler les agents municipaux, dont le métier est difficile et exigeant. Le problème vient plutôt des choix politiques : on privilégie les verbalisations et les amendes de stationnement au détriment d'une action de fond. Or sanctionner un automobiliste ne protège ni un jeune agressé, ni un commerçant cambriolé.

Une politique de sécurité efficace repose aussi sur la prévention et le lien social. À ce titre, une question demeure : où est le "club de prévention" promis publiquement après le tragique décès d'un jeune Maurepasien il y a trois ans ? Ce drame devait marquer un tournant. Trois ans plus tard, aucune action efficace n'a été engagée. La sécurité, ce n'est pas seulement punir : c'est prévenir, dialoguer et agir en amont. C'est sur ce terrain que Maurepas doit enfin avancer.

Edite PIRES – Yann LAMOTHE

[www.en-avant-maurepas.fr](http://www.en-avant-maurepas.fr) [y.lamothe@maurepas.fr](mailto:y.lamothe@maurepas.fr)